

Note Méthodologique : Diagnostic Ergonomique en Santé au Travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le diagnostic vise une compréhension factuelle du travail réel pour agir sur les facteurs de risque et l'organisation.

- Comprendre le travail réel au-delà du prescrit.
- Mettre en lumière contraintes, marges de manœuvre et arbitrages.
- Relier prévention, santé des salariés et performance opérationnelle.
- Offrir un langage commun entre métiers, HSE, médecine du travail et direction.
- S'inscrire dans un cycle de pilotage prévention avec repères normatifs et indicateurs.

Point clé : Couvrir au moins 3 cycles de production et échantillonner 10–15 % des situations représentatives pour embrasser la variabilité.

Objectifs de la mission

- Cadrer un périmètre clair et des critères de succès.
- Objectiver les expositions et contraintes clés.
- Prioriser les actions selon risque et faisabilité.
- Produire des recommandations hiérarchisées et datées.
- Définir des indicateurs de résultat et de suivi.
- Aligner gouvernance, métiers et prévention.

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre ciblé (chaîne de valeur, processus, postes critiques) ; jalon intermédiaire à 30 jours pour réajuster.
 - Fenêtre d'analyse de 4–8 semaines ; couverture d'au moins 3 cycles ; échantillonnage 10–15 %.
 - Constats étayés, cartographies, priorités, scénarios d'actions (immédiat, court terme, conception).
 - Plan d'action daté avec responsable, échéance et indicateur (RACI, jalon, mesure).
 - Note de synthèse 10–15 pages + annexes ; intégration au plan HSE et au plan d'investissement.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cadrage et périmètre partagé

- Brief de pilotage, clarification périmètre, livrables, délais ; collecte des données existantes (accidents, TMS, audits).
- Plan d'intervention et protocole de recueil définis ; modalités de restitution cadrées.
- Vigilance : éviter un périmètre surdimensionné ; jalon intermédiaire à 30 jours.

Étape 2 – Analyse du contexte et des déterminants

- Visites, cartographie rapide des flux, recueil d'indicateurs (volumes, variabilité, polyvalence).
- Analyse documentaire (procédures, AMDEC, plans) ; repérage des nœuds de variabilité.
- Couvrir au moins 3 cycles pour renforcer la robustesse des constats.

Étape 3 – Recueil in situ (observations et entretiens)

- Observations à vue, prises de notes, chronoanalyse ciblée, photos schématisées.
- Entretiens courts au poste et semi-directifs ; neutralité, confidentialité, regards croisés (opérateurs, encadrement, maintenance).
- Échantillonner 10–15 % des situations ; inclure pics d'activité pour limiter les biais.

Étape 4 – Analyse, hiérarchisation et scénarios

- Consolidation, pondération multicritère (gravité, fréquence, maîtrise).
- Scénarios correctifs (immédiat, court terme, conception) ; limiter à 5–7 actions socles.
- Associer responsable, échéance et indicateur à chaque action.

Étape 5 – Restitution et plan d'action pilotable

- Réunion de validation, itération des préconisations, décision des chantiers prioritaires.
- Livrables : cartographies, fiches actions, recommandations de suivi ; messages clairs et indicateurs de référence.
- Comité de suivi mensuel pendant 3 mois ; point d'étape recommandé à J+45.

Étape 6 – Suivi, évaluation et capitalisation

- Mesures avant/après, retours d'usage, ajustements, diffusion des bonnes pratiques.
- Tableau de bord et revue à 90 jours ; mise à jour du document unique.
- Cycle PDCA et évaluation d'efficacité avec 3–5 indicateurs simples.

Planning / durée / jalons

Jalon / période	Contenu / livrables
Phase d'analyse (4–8 semaines)	Cadrage, analyses de contexte, observations/entretiens, couverture d'au moins 3 cycles.
J+30	Validation intermédiaire ; réajustement du périmètre et des priorités.
J+45	Point d'étape sur décisions et indicateurs de référence.
J+90	Revue de déploiement et d'efficacité des actions.
3 mois (mensuel)	Comité de suivi dédié tenu mensuellement pendant 3 mois.

Rôles & responsabilités

Client / Entreprise

- Briefer le pilotage ; clarifier objectifs, périmètre et hypothèses.
- Fournir données existantes (accidents, TMS, audits) et documents (procédures, AMDEC, plans).
- Organiser l'accès terrain et des créneaux représentatifs (pics/équipes) ; mobiliser opérateurs, encadrement, maintenance.
- Valider priorités et plan d'action ; intégrer au programme HSE et aux investissements.
- Mesurer avant/après et mettre à jour le document unique.

Consultant / Cabinet

- Structurer le plan d'intervention, le protocole de recueil et les modalités de restitution.
 - Garantir neutralité, confidentialité et échantillonnage rigoureux ; analyser déterminants et variabilité.
 - Conduire la hiérarchisation multicritère ; produire constats étayés, cartographies et recommandations hiérarchisées.
 - Outiller le suivi (tableau de bord, jalons, indicateurs) et appuyer la tenue des comités.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Périmètre, critères de succès et hypothèses explicités dès le départ.
 - Données existantes : accidents, TMS, audits HSE ; indicateurs de volumes, variabilité, polyvalence.
 - Documents : procédures, AMDEC, plans, éléments de process.
 - Accès terrain sur plusieurs plages (pics/creux, équipes) et couverture d'au moins 3 cycles.
 - Échantillonnage de 10–15 % des situations représentatives.
 - Liste d'interlocuteurs couvrant au moins 3 rôles métiers ; verbatims documentés.
 - Information préalable des salariés et respect de la confidentialité/protection des données.
 - Grilles d'observation/entretien simples et étalonnées.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Traçabilité des constats (observations, verbatims, mesures) et limites explicites de l'analyse.
- Grille de pondération stable (gravité, fréquence, maîtrise) ; éviter les listes d'actions trop longues (5–7 priorités).
- Revues jalonnées : J+30 (validation), J+45 (point d'étape), J+90 (efficacité) ; comité mensuel 3 mois.
- Revue de direction à 12 mois (ISO 45001 §9.3) ; ancrage PDCA en jalons trimestriels.
- Indicateurs simples (3–5 par action) et tableau de bord de suivi.
- Vigilances : périmètre trop large, confusion anomalie/règle, biais d'observateur et de désirabilité, effet vitrine.

- Références utiles : ISO 6385:2016 ; ISO 45001 §6.1, §8.1.2, §9.2, §9.3.

CABINET SST - www.cabinet-sst.com - info@cabinet-sst.com